



CALVISSON

Marc LARROQUE

Mis à jour le 07/12/2024



Conseiller départemental du canton de Calvisson

élu depuis le 01/07/2021

en binôme avec Maryse Giannaccini

- Né le 05/03/1962
- **GROUPE RÉPUBLICAIN, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE** - Membre de la Commission Permanente
- Maire de Salinelles
- Vice-président de la Communauté de Communes Pays de Sommières
- Vice-président du Syndicat Mixte de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (SM DFCI) du Salavès Sommiérois
- Vice-président du Syndicat interdépartemental d'aménagement du Vidourle
- Président de l'Agence Technique Départementale
- Adjoint magasin
- **CONTACTER MON ÉLU**

35 120 habitants

- 7 crèches
- 7 collèges
- 2 Centres Médico-Sociaux (CMS)
- 2 centres d'incendie et de secours
- 5 EHPAD
- 1 Maison en partage

Liste des communes constituant ce canton : Aspères, Aujargues, Boissières, Calvisson, Cannes-et Clairan, Combas, Congénies, Crespian, Fons, Fontanès, Gajan, Junas, Lecques, Montignargues, Montmirat, Montpezat, Nages-et-Solorgues, Parignargues, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Clément, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Mamert-du-Gard, Salinelles, Sauzet, Sommières, Souvignargues et Villevieille.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76